

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2013

1/4 – BUDGET VILLE – DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

A – BUDGET PRINCIPAL

Des ajustements budgétaires sont nécessaires compte tenu des besoins en termes de personnels dans certaines structures municipales pour tenir compte des effectifs réellement accueillis et/ou pour pallier des absences d'agents.

D'autre part, les opérations de travaux conduites par la SEM Ville Renouvelée concernant les aménagements d'espaces publics et la restructuration de la galerie marchande de la résidence Europe ont fait l'objet d'avances depuis la fin du troisième trimestre 2013 pour un montant total de 2,7M€. Afin de percevoir le reversement de la TVA par les services de l'Etat, il convient d'enregistrer l'ensemble des opérations d'investissement réalisées par l'intermédiaire de la SEM Ville Renouvelée à l'actif de la ville.

Des crédits ont été ouverts aux comptes nature correspondants dans le cadre de la précédente décision budgétaire modificative pour un montant de 1,5M€. La présente délibération propose de les réajuster en fonction de l'état d'avancement des travaux de façon à optimiser le versement du FCTVA 2014.

Il convient par conséquent d'établir la décision modificative n° 2 du budget principal 2013 de la ville, équilibrée en dépenses et recettes, de la manière suivante :

- en section de fonctionnement à : **+ 00,00 €**
- en section d'investissement à : **+ 1 140 000,00 €**

BUDGET PRINCIPAL

DECISION MODIFICATIVE N°2

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES				RECETTES REELLES			
Opération	Imputation	libellé	montant	Opération	Imputation	libellé	montant
	CHAPITRE 921						
	92112 64111	Ajustement budgétaire - Police municipale	5 000,00				
	CHAPITRE 922						
	92251 64111	Ajustement budgétaire - Restauration scolaire	25 000,00				
	92255 64111	Ajustement budgétaire - Classes de découverte	10 000,00				
	CHAPITRE 923						
	92311 64111	Ajustement budgétaire - Ecole de musique	10 000,00				
	9233 64111	Ajustement budgétaire - Action culturelle	6 000,00				
	CHAPITRE 926						
	9260 64111	Ajustement budgétaire - CCAS	-36 000,00				
	CHAPITRE 928						
	92813 64111	Ajustement budgétaire - Propreté urbaine	-10 000,00				
	92823 64111	Ajustement budgétaire - Espaces verts	-10 000,00				
		sous-total	0,00			sous-total	0,00
FONCTIONNEMENT DEPENSES TOTAL GENERAL			0,00	FONCTIONNEMENT RECETTES TOTAL GENERAL			0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES D'ORDRE				RECETTES D'ORDRE			
Opération	Imputation	libellé	montant	Opération	Imputation	libellé	montant
	CHAPITRE 910				CHAPITRE 910		
	nature 2128	Agencement de terrain	-760 000,00		nature 238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corp.	1 140 000,00
	21318	Autres bâtiments communaux	500 000,00				
	2152	Installation de voirie	150 000,00				
	2312	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	800 000,00				
	2313	Immobilisations corporelles en cours - Construction	-160 000,00				
	2315	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel	610 000,00				
		sous-total	1 140 000,00			sous-total	1 140 000,00
INVESTISSEMENT DEPENSES TOTAL GENERAL			1 140 000,00	INVESTISSEMENT RECETTES TOTAL GENERAL			1 140 000,00

A – BUDGET ANNEXE – GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF

Certaines immobilisations figurant à l'état de notre actif ont dû faire l'objet d'une régularisation comptable, en particulier l'amortissement de certaines opérations d'aménagement de la salle des fêtes du Fort à partir de 2006, pour un montant de 130 000 €.

Il convient d'opérer des ajustements budgétaires et, par conséquent, d'établir la décision modificative n° 1 du budget annexe 2013 de la ville équilibrée en dépenses et recettes :

- en section de fonctionnement à : **+ 10 000,00 €**
- en section d'investissement à : **+ 10 000,00 €**

BUDGET ANNEXE - GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF

DECISION MODIFICATIVE N°1

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES RELLES				RECETTES REELLES			
Opération	Imputation	libellé	montant	Opération	Imputation	libellé	montant
					CHAPITRE 70 nature 7083	Location diverses	10 000,00
			sous-total				sous-total
			0,00				10 000,00

DEPENSES D'ORDRE				RECETTES D'ORDRE			
Opération	Imputation	libellé	montant	Opération	Imputation	libellé	montant
	CHAPITRE 042 nature 6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	130 000,00				
	CHAPITRE 023 nature 023	Virement à la section d'investissement	-120 000,00				
			sous-total				sous-total
			10 000,00				0,00

FUNCTIONNEMENT DEPENSES TOTAL GENERAL

10 000,00

FUNCTIONNEMENT RECETTES TOTAL GENERAL

10 000,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES RELLES				RECETTES REELLES			
Opération	Imputation	libellé	montant	Opération	Imputation	libellé	montant
	CHAPITRE 21 nature 2131	Construction - Bâtiments	10 000,00				
			sous-total				sous-total
			10 000,00				0,00

DEPENSES D'ORDRE				RECETTES D'ORDRE			
Opération	Imputation	libellé	montant	Opération	Imputation	libellé	montant
					CHAPITRE 040 nature 28148	Construction sur sol d'autrui - Autres constructions	130 000,00
					CHAPITRE 021 nature 021	Virement de la section de fonctionnement	-120 000,00
			sous-total				sous-total
			0,00				10 000,00

INVESTISSEMENT DEPENSES TOTAL GENERAL

10 000,00

INVESTISSEMENT RECETTES TOTAL GENERAL

10 000,00

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les inscriptions budgétaires qui précèdent.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.